

Commune de Sainte-Reine
Département de Savoie

DELIBERATION 2026-10
DU 06 mars 2026
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Nombre de membres en exercice "10"
Nombre de membres présents "8"
Nombre de suffrages exprimés "08"
Votes Pour: 8
contre: 0

Date de la convocation 2 mars 2026
Séance du 06 mars à 19 heures 30

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Philippe FERRARI, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par M. Philippe FERRARI après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

*1 Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	306 421,54	247 781,88
Opérations de l'exercice	284 220,83	554 203,42
Totaux	269 982,59	269 982,59

Besoin de financement 001 DI
Excédent de financement 001 RI

Restes à réaliser

Besoin de financement
Excédent de financement
des restes à réaliser

Besoin total de financement
Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

141 144,87

12 500,00

12 500,00

153 644,87

116 337,72

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	148 980,31	455 401,85
Opérations de l'exercice	515 543,34	326 564,13
Totaux	374 398,47	128 837,72

141 144,87

12 500,00

12 500,00

153 644,87

au compte 1066 Investissement

116 337,72

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus; FERRARI Philippe, MICHEL Valéonique, PERRIER Mairme, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie

Annie Vibert, Secrétaire



Pour expédition conforme, Le Maire,

